

25 Mai 1734.

Colonie



A R R E S T
DU CONSEIL D'ESTAT
DU ROY,

Qui casse deux Sentences renduës par les Maire & Eschevins du Havre, les 9. Juin & 4. Juillet 1733. en consequence, descharge le Sieur le Vaillant negociant de ladite Ville, des sommes de douze cens quarante-trois livres quatre sols, & de deux cens quatre-vingt-quinze livres six sols trois deniers, ausquelles il a esté condamné par lesdites Sentences, pour les droits d'octrois de la Ville du Havre, sur des vins & eaux-de-vie venant de Bordeaux & de la Rochelle, destinez à estre transportez en Canada.

Et qui ordonne que tous les Armateurs ou Negocians, qui armeront dans la Ville du Havre, des Vaisseaux destinez pour les Isles Françoises de l'Amérique, jouïront de l'exemption des droits d'octrois de ladite Ville, sur toutes les marchandises & denrées employées à leur commerce, ou à l'approvisionnement & avictuaillement de leurs vaisseaux; à la charge par eux d'en faire leur declaration à l'entrée de la Ville du Havre, & que lesdites marchandises & denrées seront mises dans l'entrepôt ordonné par les Lettres patentes du mois d'Avril 1717. jusqu'au jour de leur embarquement.

Du 25. May 1734.

Extrait des Registres du Conseil d'Estat.

SUR la Requête présentée au Roy, estant en son Conseil, par Louis le Vaillant negociant au Havre, faisant pour les interessez au navire la Ville de Quebeck, contenant que les 13. & 21. Avril, & 15. Juin 1733. il

A